

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1416 Arrêté de promulgation

n° 1416

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1962

Date de publication
5 novembre 1962

Date du numéro
30 novembre 1962

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis l'arrêté du 25 septembre 1962 qui abroge l'arrêté du 26 juillet 1962 portant approbation du remaniement du budget de l'Office des Postes et Télécommunications du Territoire de la Côte Française des Somalis (exercice 1962). [J.O.R.F. du 6 octobre 1962, p. 9659]. Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Par le Chef du Territoire et par délégation : Le Secrétaire Général, M. LEVALLOIS.